



Lamia El Aaraje @lamiaela Wed Mar 30 09:43:58 +0000 2022

Hier, j'ai été entendue par la Brigade de Répression de la Délinquance contre la Personne (BRDP) [1/12]

Après des mois de cyber-harcèlement, j'ai déposé plainte, avec mon avocate @JadeDousselin, auprès du Procureur de la République de Paris.

En tant qu'élue, il est de mon devoir de rappeler que ces comportements, ces intimidations n'ont pas leur place dans un état de droit [2/12]

Il y a eu sur ma circonscription, comme dans tout mandat électoral, des désaccords exprimés à l'égard de projets locaux. Ces désaccords s'expriment le plus souvent via des débats/rencontres/emails [3/12]

Je suis très engagée pour renforcer ce lien entre élus et citoyens au quotidien. De fait, et personne ne pourra dire le contraire, je suis toujours disponible pour rencontrer tous ceux qui le souhaitent/demandent : c'est ma conception du rôle d'un élu [4/12]

La plupart des discussions se déroulent bien lorsque nous nous rencontrons et malgré des désaccords, nous sommes toujours capables de nous parler. Ceux qui me connaissent savent que la discussion/contradiction ne m'effraie pas [5/12] Malgré ma disponibilité, ma présence, certains choisissent de me harceler sur les réseaux sociaux. Il n'y a rien de normal à ça. Le cyberharcèlement, c'est du harcèlement. [6/12]

Tweeter à mon propos, parfois plus de 20 fois par jour, en reprenant mes photos, de vieilles photos, en m'intimidant, en désignant les endroits où je passe lorsque j'accompagne mes enfants à l'école, en invectivant mon mari : NON ça n'est pas normal. [7/12]

Et je ne parle pas des tentatives d'intimidation alors que nous organisons des réunions publiques, en harcelant nos invités et en annonçant « qu'ils vont venir pourrir le truc » [8/12]

Suite à une réunion publique, justement, un dialogue a pu s'ouvrir, avec des citoyens très mécontents. Bizarrement les harceleurs n'ont, eux, pas eu envie de me parler. On voit bien alors la mécanique de ce type de harcèlement [9/12]

Le but n'est pas de dialoguer, ce n'est même pas d'interpeller, c'est uniquement de ruiner le moral, les forces, l'engagement de la personne en face. C'est faire le choix d'attaquer psychologiquement et moralement quelqu'un, pour créer de la peur et du mal-être [10/12]

Ces actes sont d'une extrême violence, j'ai choisi de dire STOP. Et surtout, je souhaite que chaque personne subissant cela se sente le droit, la liberté, la possibilité de faire de même [11/12]

J'ai donc porté plainte contre ces personnes, une enquête a été ouverte et j'ai été auditionnée hier par la BRDP au 36. Le cyberharcèlement, c'est du harcèlement, et c'est surtout un délit. [12/12]

Mon communiqué ■■ <https://t.co/6yQNfGm3d4>

Paris, le 30 mars 2022

Communiqué de Lamia El Aaraje

Hier j'ai été entendue par la Brigade de Répression de la Délinquance contre la Personne (BRDP). Après des mois de cyber-harcèlement, j'ai décidé de déposer plainte, par le biais de mon avocate Jade Dousselin, auprès du Procureur de la République de Paris. En tant qu'élue, il est de mon devoir de rappeler que ces comportements, ces intimidations n'ont pas leur place dans un état de droit.

Il y a eu sur ma circonscription, comme dans tout mandat électoral, des désaccords exprimés à l'égard de projets locaux. Ces désaccords s'expriment le plus souvent via des débats, des rencontres, des mails. Etant très engagée pour renforcer le lien au quotidien entre élus et citoyens, et personne ne pourra dire le contraire, je suis toujours très disponible pour rencontrer tous ceux qui le souhaitent ou le demandent : c'est ma conception du rôle d'un élu. La plupart des discussions se déroulent d'ailleurs bien lorsque nous nous rencontrons et malgré des désaccords, nous sommes toujours capables de nous parler. Ceux qui me connaissent savent que la discussion, la contradiction ne m'effraie pas.

Pourtant, malgré ma disponibilité, ma présence, certains choisissent de me harceler sur les réseaux sociaux, en tweetant à mon propos, parfois plus de 20 fois par jour, en reprenant mes photos, de vieilles photos, en m'intimidant, en désignant les endroits où je passe lorsque j'accompagne mes enfants à l'école, en invectivant mon mari : NON ça n'est pas normal !

Et je ne parle pas des tentatives d'intimidation lorsque que nous organisons des réunions publiques, harcelant nos invités et annonçant « qu'ils vont venir pourrir le truc ». Suite à une réunion publique justement, un dialogue a pu s'ouvrir, avec des citoyens très mécontents. Bizarrement les harceleurs n'ont, eux, pas eu envie de me parler. On voit bien alors la mécanique de ce type de harcèlement, le but n'est pas de dialoguer, ce n'est même pas d'interpeller, c'est uniquement de ruiner le moral, les forces, l'engagement de la personne en face. C'est faire le choix d'attaquer psychologiquement et moralement quelqu'un, pour créer de la peur et du mal-être.

Ces actes sont d'une extrême violence, j'ai décidé que cela devait s'arrêter. Et surtout, je souhaite que chaque personne subissant cela se sente le droit, la liberté, la possibilité de faire de même.

J'ai donc déposé plainte contre ces personnes, une enquête a été ouverte par le parquet de paris et confiée à la BRDP.

Le cyber harcèlement c'est du harcèlement et c'est surtout un délit.